



Résiliation possible par impossibilité de paiement.

Par **seboupe**, le 12/12/2011 à 18:15

Bonjour,

Je possède une offre orange open 1 avec 1h de forfait sur mon mobile. je ne suis plus en mesure de pouvoir payer la facture mensuel.

Je voulais savoir si cela me donnait droit à une résiliation ?

merci,

Par **Marion2**, le 12/12/2011 à 18:23

Malheureusement non.